

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE **SAINT-FLORENT**

Séance du 13 juin 2024

Nombre de membres

. Afférents au C.M.
19

. En exercice :
19

. Qui ont pris part à la
délibération : 17

Vote 17
Pour /17
Contre 0
Abstention 0

L'an deux mille vingt-quatre,
et le quatorze juin,

à 18 h 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Claudy OLMETA Maire

Présents : Messieurs COSTA, FEYDEL, MORELLI, PAOLINI, BENVENUTI, et Mesdames SEBASTIANI, ROVERE, GUARDINI, SCOTTO, SANCIU, PONZEVERA, VOLELLI.

Procuration : Mr HLUSICKA à PAOLINI, Mme FERRAGUTI à Mr PAOLINI, Mr SIMONETTI-MALASPINA à FEYDEL et Mr POLI à PONZEVERA.

Absent : Mme BEGNIS, Mr PANZA,

Monsieur MORELLI a été nommé(e) secrétaire de séance.

DATE DE LA
CONVOCATION
10/06/2024

DATE AFFICHAGE
14/06/2024

Objet de la délibération :

AMENAGEMENT DU PARKING VEGETALISE DE LA NOUVELLE SALLE POLYVALENTE

Le Maire rappelle au Conseil que le parking de la nouvelle salle polyvalente est à aménager pour ordonner le stationnement et végétaliser les lieux.

Il serait souhaitable de procéder aux travaux d'aménagement du parking dont le montant s'élèverait à **327 875,80 € HT**.

Le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir en délibérer.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Le conseil ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** les travaux d'aménagement du parking de la salle polyvalente ;
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents afin de mener à bien ces travaux.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.